




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-175**

**Séance publique du**

**13 avril 2018**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180413- lmc1131649-DE-1-1
Date de signature : 17/04/2018
Date de réception : mardi 17 avril 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CRÉATION D'UNITÉS FONCTIONNELLES EXPOSITIONS TEMPORAIRES 2018**

Le 13 avril 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/04/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Charlotte BENON à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Catherine SILVESTRE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Josyane SOLARI à Madame Irène MALAUZAT, Madame Françoise TERME à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Jean BOULHOL

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2018

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : CRÉATION D'UNITÉS FONCTIONNELLES EXPOSITIONS TEMPORAIRES 2018-  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du développement de ses publics, le Musée Granet organise en 2018, deux expositions temporaires. Le regroupement de ces expositions en une opération unique peut être considéré comme une unité fonctionnelle par ses spécificités thématiques, scénographiques, chronologiques, celles-ci entraînant des besoins différents selon leur nature, le temps et l'espace.

Veillez prendre connaissance de l'unité fonctionnelle nécessaire à sa programmation pour 2018.

**EXPOSITION « *Picasso Picabia, une histoire de peinture* » du 9 juin au 23 septembre 2018**

« Picasso-Méditerranée » est une manifestation culturelle internationale qui se tiendra du printemps 2017 au printemps 2019. Plus de cinquante institutions ont imaginé ensemble une programmation autour de l'œuvre « obstinément méditerranéenne » de Pablo Picasso. À l'initiative du Musée national Picasso-Paris, ce parcours dans la création de l'artiste et dans les lieux qui l'ont inspiré offre une expérience culturelle inédite, souhaitant resserrer les liens entre toutes les rives de la Méditerranée.

C'est dans ce cadre que le musée Granet, Aix-en-Provence et la Fundación MAPFRE, Barcelone, se sont rapprochés pour organiser une importante exposition intitulée *Picasso-Picabia, Histoire de peinture*. Le commissariat général de cette exposition a été confié à Bruno Ely, directeur du musée Granet et à Pablo Jiménez Burillo, directeur de la Fundación

MAPFRE; Aurélie Verdier, historienne de l'art, spécialiste de Francis Picabia, en a conçu le projet et assure les fonctions de commissaire scientifique de l'exposition.

Première exposition à vouloir confronter l'art de Picasso et de Picabia, cette manifestation entend proposer au public un tandem inédit de l'histoire de la peinture au XXe siècle. Portant sur cinquante années d'une production artistique foisonnante et ininterrompue, *Picasso-Picabia* privilégie autant des chefs-d'œuvre que des réalisations plus méconnues parfois, des deux artistes d'ascendance espagnole.

Cette *histoire de peinture*, faite d'oppositions, de rivalités, mais aussi de troublantes ressemblances entend mettre en lumière des pratiques et des courants picturaux fondateurs de la modernité : cubisme et orphisme, machines dada et classicisme ingresque, « surréalisme monstre » du milieu des années 1920 dans le sud de la France, portraits féminins des années trente, ou bien encore l'usage essentiel de la photographie. Œuvrant avec la même liberté, Picasso aurait pu se qualifier comme le faisait Picabia d'« *artiste en tous genres* », et qui l'un comme l'autre, auront changé le destin de la peinture dans le siècle.

A l'issue de la présentation au musée Granet, l'exposition sera présentée à la Fundacion Mapfre à Barcelone du 11 octobre 2018 - 13 janvier 2019.

Besoins exprimés	Montant fournitures & services	Observations
Imprimés & affiches	50 000,00	
Primes d'assurances	265 000,00	
Transports	400 000,00	
Audioguides	15 000,00	
Divers droits	20 000,00	
Annonces & insertions	300 000,00	
Scénographie	50 000,00	
Honoraires commissariat	15 000,00	
Honoraires scénographe	15 000,00	
Catalogues	30 000,00	
Divers	40 000,00	
Total budget fournitures & services exposition « Picasso- Picabia »	<b>1 200 000.00 €</b>	

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à **1 200 000€ TTC**.

#### **EXPOSITION «*Traversée de la lumière* » du 8 novembre 2018 au 31 mars 2019**

Le musée Granet et la Fondation Jean et Suzanne Planque, dont la collection est en dépôt à Aix-en-Provence et présentée à la Chapelle des Pénitents blancs, organisent une exposition à partir d'une collection privée suisse de grande qualité. Elle est consacrée à six peintres non-figuratifs français, actifs entre 1950 et 1980, qui travaillèrent souvent en grande proximité et s'attachèrent tous à traduire, en parallèle mais chacun selon sa sensibilité personnelle, une approche des mouvements qui constituent la lumière et son flux invisible. Il s'agit de Jean Bazaine, Roger Bissière, Elvire Jan, Alfred Manessier, Jean Le Moal et Gustave Singier.

L'exposition débutera au musée Granet, à Aix-en-Provence (du 9 novembre 2018 au 31 mars 2019), se poursuivra en Allemagne, au Picasso Museum, à Münster (du 20 avril au 25 août 2019), pour achever sa tournée à *La Piscine*, à Roubaix (de mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020). Une dernière étape dans un musée suisse est à l'étude.

Besoins exprimés	Montant fournitures & services	Observations
------------------	--------------------------------	--------------

Assurances	10 000,00	
Transports	30 000,00	
Honoraires commissariat	20 000,00	
Catalogue	12 000,00	
Communication	23 000,00	
Graphisme & signalétique	5 000.00 €	
Total budget fournitures & services exposition « Traversée de la lumière »	<b>100 000.00 €</b>	

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à **100 000,00 € TTC**.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et les fiches opérationnelles qui la compose, afin de permettre l'organisation de ces expositions au Musée Granet pour 2018 ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Madame le Maire-adjoint déléguée aux musées à signer toutes les conventions ou tous les documents se rapportant à ces expositions, pour permettre leur organisation ;
- **DIRE** que la dépense de 1 300 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du budget du Musée Granet

Présents et représentés	: 55
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»